

Image not found or type unknown



Vers quel service juridique je dois aller?avocat ,huissier,...

Par **steph59**, le **17/11/2008 à 15:29**

il y a plusieurs annees moi et mon mari avons contracte un pret pour une installation chauffage chez mes beaux parents,comme ils n avaient pas les moyens ils n ont pu nous rembourser, mais maintenant qu ils sont tout 2 decedes et que la vente de leur maison est en cours nous aimerions recuperer l argent que nous leur avons prete. Vers qui devons nous nous tourner? engager un avocat ou un huissier?et est ce possible de recuperer cet argent?nmerci d avance

Par **superve**, le **24/11/2008 à 16:00**

BonjourrrrrEt qu'en dit le notaire chargé de la succession ???rrrrDans l'attente, bien cordialement.